

RAPPORT 2020 SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ATTEINTES AUX DPI

Pourquoi les droits de PI sont-ils importants,
les atteintes aux DPI et
la lutte contre la contrefaçon et le piratage

SYNTHÈSE

Juin 2020

CYBER ATTACK

DOWNLOADING

Injection oil
100% Stone



Avant-propos

Il existe depuis de nombreuses années des éléments prouvant que les atteintes à la PI ne sont pas sans faire de victimes, comme le confirme d'ailleurs ce dernier rapport sur l'état d'avancement, qui met l'accent sur certaines des principales recherches menées par l'EUIPO par le biais de l'Observatoire.

Le présent rapport souligne l'importance que revêtent les droits de PI pour l'économie de l'UE et donc pour toute reprise après la crise du COVID-19 qui a dominé le premier semestre 2020 et menace d'avoir des effets durables.

L'une des études sur les atteintes à la PI, réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), couvre le domaine des médicaments contrefaits, qui constitue assurément l'un des secteurs les plus impitoyables de la contrefaçon. Cette étude a permis de mettre en lumière de manière encore plus flagrante la menace qui pèse sur le public.

Les médicaments, les jouets pour enfants et les cosmétiques de contrefaçon ne sont que quelques exemples des domaines problématiques, mais il existe des dangers latents qui s'appliquent à toutes les atteintes à la PI et qui vont bien au-delà de la délocalisation d'emplois dans les secteurs d'activité légitimes et des préjudices causés aux recettes publiques.

Les atteintes à la PI apparaissent aux yeux des criminels comme une activité relativement peu risquée visant à soutenir d'autres formes de criminalité organisée. Un rapport élaboré conjointement avec Europol présente des études de cas établissant le lien avec le blanchiment d'argent, la fraude documentaire, la cybercriminalité, la fraude financière, la production et le trafic de drogue.

Il est de plus en plus évident que les dommages causés à la santé, à la sécurité des consommateurs et à l'environnement, ainsi que le lien existant entre les atteintes à la PI et d'autres formes de criminalité, nécessitent une action internationale urgente et coordonnée.

La société dans son ensemble est victime des atteintes à la PI et ce rapport montre, une fois de plus, que le respect des droits de propriété intellectuelle doit redevenir l'une des priorités de l'UE dans la lutte contre la criminalité organisée.



Christian Archambeau

Directeur exécutif de l'EUIPO

Synthèse

Le présent rapport rassemble les conclusions des recherches menées ces dernières années par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (l'Observatoire), sur l'étendue, la portée et les conséquences, économiques et non économiques, des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (DPI) au sein de l'Union européenne. Les éléments de preuve concernant la valeur économique des DPI dans l'économie de l'UE, la mesure dans laquelle cette valeur est exploitée, les mécanismes d'infraction utilisés pour tenir compte de cette valeur et les mesures prises pour répondre à ces défis sont présentés et examinés. L'implication des groupes criminels organisés (GCO) est également mise en évidence, sur la base d'enquêtes menées par Europol (Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs).

Dans le cadre d'une étude menée conjointement avec l'Office européen des brevets (OEB) en 2019, l'EUIPO a conclu que la contribution totale des secteurs à forte intensité de DPI à l'économie de l'UE représente approximativement 45 % du produit intérieur brut (PIB) et 29 % de l'emploi (ainsi que 10 % supplémentaires générés dans les secteurs qui fournissent des biens et des services aux secteurs à forte intensité de DPI). Ces secteurs représentent l'essentiel des échanges de l'UE avec le reste du monde, générant 96 % des exportations de marchandises de l'UE. Ils paient à leurs employés des salaires supérieurs de 47 % à ceux des autres secteurs. Les secteurs à forte intensité de DPI semblent également avoir mieux résisté à la crise financière que les autres secteurs de l'économie, comme l'indique leur part plus importante dans l'emploi et le PIB par rapport à l'étude précédente menée en 2016. Pour ce qui est des entreprises individuelles, il ressort d'une étude sur les petites et moyennes entreprises (PME) à croissance rapide, publiée en 2019, également menée en collaboration avec l'OEB, que les PME faisant usage de DPI étaient plus susceptibles de connaître une croissance dans les années à venir que les autres entreprises.

En raison de la grande valeur accordée aux DPI, la violation de ces droits est une activité criminelle lucrative, dont le niveau de risque est relativement faible, au regard de la probabilité de détection et de sanction, si elle est détectée. Les groupes criminels organisés (GCO) sont fortement impliqués dans la contrefaçon et le piratage, et les atteintes à la PI sont souvent associées à d'autres formes de criminalité telles que le blanchiment d'argent, la traite des êtres humains et, parfois, le travail forcé, comme l'indiquent deux rapports conjoints d'Europol et de l'EUIPO, «*IP Crime Threat Assessment 2019*» (Atteintes à la PI – Évaluation de la menace 2019, rapport dans lequel il est même fait état d'un cas dans l'UE ayant des liens avec une organisation terroriste) et le rapport sur la polycriminalité publié en juin 2020. Le mode opératoire des GCO devient de plus en plus complexe en raison de l'évolution de la technologie et des canaux de distribution, ainsi que de l'étendue des produits de contrefaçon.

Les modèles économiques adoptés par les contrefacteurs utilisent abondamment l'internet pour distribuer les produits et pour promouvoir la distribution et la consommation de contenu numérique illégal.

Selon des estimations réalisées dans le cadre d'une étude menée en 2019 par l'EUIPO et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les atteintes aux DPI au sein du commerce international en 2016 pourraient s'élever à pas moins de 3,3 % du commerce mondial. Jusqu'à 6,8 % des importations de l'UE, soit 121 milliards d'EUR par an, sont des produits de contrefaçon. Ces deux séries de chiffres sont nettement plus élevées que celles de l'étude précédente, publiée en 2016 par les deux organisations, ce qui indique que le problème s'est encore aggravé ces dernières années.

Dans une série d'études sectorielles, l'EUIPO a évalué les ventes perdues dans 11 secteurs dans l'UE du fait de la contrefaçon (directement dans les secteurs analysés et tout au long de leur chaîne d'approvisionnement associée). Ces pertes se sont élevées à plus de 83 milliards d'EUR par an au cours de la période 2013-2017. En outre, plus de 671 000 emplois ont été perdus dans les entreprises légitimes, et les États membres ont perdu 15 milliards d'EUR de recettes fiscales par an.

Aussi graves que soient ces pertes économiques, le préjudice causé à la santé publique, à la sécurité des consommateurs et à l'environnement par les produits de contrefaçon constitue sans doute une conséquence encore bien plus grave. En mars 2020, l'EUIPO et l'OCDE ont publié une étude conjointe sur les médicaments de contrefaçon, qui montre que non seulement les médicaments «à la mode», mais aussi les médicaments destinés à traiter des maladies graves, notamment les antibiotiques, les traitements contre le cancer ou les maladies cardiaques, sont susceptibles d'être contrefaits, avec des conséquences potentiellement mortelles pour les patients qui consomment ces médicaments. À la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 fin 2019 et à sa propagation ultérieure dans le monde entier, les contrefacteurs se sont tournés vers la production de faux kits de test, d'équipements de protection individuelle de contrefaçon et, avant même que les traitements aient été approuvés par les autorités, de faux médicaments censés guérir la maladie ⁽¹⁾.

En analysant les données des autorités de surveillance du marché (ASM) de l'UE, l'EUIPO a documenté davantage les dangers pour la santé et la sécurité des consommateurs découlant des produits de contrefaçon tels que les jouets, les vêtements, les appareils électriques et d'autres produits de consommation courante. Les dangers comprenaient l'exposition à des produits chimiques dangereux et à des produits toxiques pouvant causer des dommages aigus ou à long terme à la santé, par étouffement, chocs électriques, incendies et divers types de blessures. Certains produits de contrefaçon, tels que les faux pesticides, peuvent causer des dommages à la fois aux agriculteurs qui les appliquent sur leurs cultures et aux consommateurs qui consomment les produits qui en résultent.

En plus d'avoir analysé l'offre de produits de contrefaçon et de contenu piraté, l'EUIPO s'est également penché sur la demande, à savoir le comportement des citoyens de l'UE envers les DPI et leur propension à consommer des produits et services portant atteinte aux DPI. Plusieurs facteurs incitent les consommateurs à acheter des produits de contrefaçon et à accéder illégalement à du contenu protégé par un droit d'auteur, notamment des prix moins élevés, une accessibilité aisée et un faible degré de stigmatisation sociale par rapport à ces activités. Une attention particulière est accordée aux jeunes et, en 2019, un tableau de bord actualisé sur les jeunes et la PI a été publié, indiquant que, par rapport à l'édition précédente de 2016, les jeunes de l'UE sont moins susceptibles de consommer des contenus numériques piratés, mais légèrement plus enclins à acheter des produits de contrefaçon.

En réponse à ces éléments, l'EUIPO, conjointement avec des partenaires publics et privés, mène et soutient un certain nombre d'initiatives pour faire face à ces défis. Ces mesures consistent notamment à fournir aux titulaires de droits des informations sur l'évolution du paysage dans lequel sont réalisées les atteintes, à collaborer avec Europol pour apporter des réponses plus globales aux atteintes à la PI, notamment en participant au financement d'une unité spécialisée dans ce domaine au sein d'Europol, à contribuer à la formation des agents des services répressifs dans toute l'UE en collaboration avec CEPOL (Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs) et Eurojust (Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale), et à soutenir les efforts déployés par la Commission européenne pour lutter contre l'offre de produits de contrefaçon dans les pays tiers. L'«IP Enforcement Portal» constitue une plateforme unique permettant aux titulaires de droits et aux autorités

⁽¹⁾ Europol suit la situation de près et a publié un rapport intitulé «Viral Marketing - Counterfeits, substandard goods and intellectual property crime in the COVID-19 pandemic» [Marketing viral: contrefaçons, produits de qualité insuffisante et atteintes à la propriété intellectuelle au cours de la pandémie de COVID-19] en avril 2020. Disponible à l'adresse suivante:

https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/documents/report_covid_19_-_viral_marketing_counterfeits.pdf.

répressives de partager des informations de manière sécurisée, de collecter des données sur le respect des droits en vue d'une analyse plus approfondie et de fournir des informations sur les atteintes commises par des tiers et sur les activités de la Commission européenne dans le domaine de la lutte contre les atteintes à la PI. L'EUIPO a également entamé des travaux sur les nouvelles technologies qui pourraient jouer un rôle important dans la lutte contre les atteintes et sur la collaboration avec des intermédiaires tels que les marchés du commerce électronique pour renforcer la protection de la PI dans l'environnement en ligne.

En ce qui concerne le respect des droits, les opérations relatives au respect des droits, à l'échelle mondiale et de l'UE, sont coordonnées par Europol, l'OLAF (Office européen de lutte antifraude) et INTERPOL, et sont menées par les autorités répressives dans les différents États membres.

Les activités relatives au respect des droits visent principalement à réduire l'offre de biens et de services portant atteinte à la PI. L'autre aspect de la question est celui de la demande. L'EUIPO, en collaboration avec les États membres et des partenaires du secteur privé et de la société civile, cherche à sensibiliser les citoyens sur l'importance de la PI et sur la nécessité de la respecter, par le biais de plusieurs canaux:

- le volet «La PI dans l'enseignement», conçu pour intégrer la PI dans les programmes scolaires à tous les niveaux;
- des activités de sensibilisation telles que «Ideas Powered» ou des campagnes médiatiques, comme celle organisée à l'occasion de la publication du présent rapport, en mettant l'accent sur la sensibilisation des consommateurs aux dangers des produits de contrefaçon;
- l'information des consommateurs sur la disponibilité de contenus numériques légalement accessibles via le portail *agorateka*;
- le programme AUTHENTICITY, la mise en place d'un réseau de villes européennes qui s'engagent à mieux faire connaître l'importance de la protection des droits de propriété intellectuelle.



RAPPORT 2020 SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ATTEINTES AUX DPI

Pourquoi les droits de PI sont-ils
importants, les atteintes aux DPI et la lutte
contre la contrefaçon et le piratage

Juin 2020